

MEPHEDRONE

et autres nouveaux stimulants de synthèse

en circulation

Dispositif SINTES
Tél : 01 41 62 77 16
emmanuel.lahaie@ofdt.fr

NOTE D'INFORMATION SINTES

Date initiale de rédaction : le 31 mars 2010

Dernière actualisation le 31 janvier 2011 (n°7)

Emmanuel Lahaie, Agnès Cadet-Tairou

La méphédronne a été classée comme stupéfiant en France par un arrêté publié au journal officiel du 11 juin 2010. Au plan européen, l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies a publié au mois de septembre 2010, à la demande du Conseil de l'Europe, un rapport d'évaluation des risques afin qu'il décide d'éventuelles mesures de contrôle communes aux pays de l'union¹.

Depuis avril 2010, date du premier relais par les médias français de la situation en Angleterre, certains observateurs ont pu constater l'apparition d'une curiosité plus marquée pour les stimulants de synthèse « légaux » chez les usagers du milieu festif, traditionnellement consommateurs d'ecstasy ou d'amphétamine et un accroissement de l'usage dans les cercles festifs gays parisiens². Cependant, ce phénomène reste localisé et limité.

« Research Chemicals », « legal highs », « designer drugs », « party pills » sont les appellations d'un éventail de substances qui imitent les effets de l'ecstasy et/ou de l'amphétamine. Leur diffusion profite de la montée du trafic de substances sur le réseau Internet depuis 2007 environ. Certaines d'entre elles semblent d'ailleurs se diffuser uniquement par le biais de ce support.

En France, elles ont comme particularité d'être encore presque toutes licites (à part la méphédronne). En outre, on ne dispose que de très peu d'informations sur leurs effets et leur toxicité.

Même si sa diffusion reste marginale par rapport à l'amphétamine et l'ecstasy, la méphédronne est, à ce jour, la plus connue de ces nouvelles molécules.

Cette note fait dans un premier temps le point sur cette substance avant d'examiner les informations relatives à l'ensemble de ces produits.

¹ « [Risk-assessment report on mephedrone](http://www.emcdda.europa.eu/) » disponible sur le site www.emcdda.europa.eu/

² L'espace festif gay parisien est le seul pour lequel le dispositif TREND mène des observations en 2009 et 2010.

Pour l'instant très peu d'informations issues de la recherche sont disponibles dans la littérature scientifique sur ces substances. Les sources d'information de cette note sont essentiellement constituées :

- par les réseaux SINTES (Système d'identification nationale des toxiques et des substances) et TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues). Ces données sont fondées sur des analyses de produits, sur des observations ethnographiques et sur les discours des usagers. Ces derniers ont également été recueillis dans les forums d'utilisateurs de drogues sur Internet.
- par le site www.erowid.org, site de référence en matière d'effets des substances psychoactives, basé aux Etats-Unis ;
- par l'OEDT (Observatoire européen des drogues et des toxicomanies) qui, en collaboration avec Europol (organisme de coopération européenne en matière policière) rapporte à l'OFDT les saisies effectuées par les pays de l'Union Européenne.

La méphédrone

Les points importants :

1- La méphédrone (4 méthcathinone, 4 MMC, appelée aussi « Miaou Miaou » ou « M-Cat ») est un stimulant de synthèse de la famille des cathinones, proche de la famille des phénéthylamines (contenant la MDMA et l'amphétamine).

2- Ses effets sont proches de ceux de l'ecstasy et de l'amphétamine mais sont moins puissants : elle est empathogène, euphorisante et anorexigène (diminuant l'appétit). D'après le site erowid.org, les effets surviennent quelques minutes après une prise de méphédrone (par sniff) ou après 45 minutes (voie orale). L'effet propre du produit dure 2 à 3 heures. Le temps de retour à un état normal est très variable selon les personnes. Certains décrivent une deuxième phase très violente, caractérisée par des crises d'angoisse et de paranoïa, des maux de tête importants, notamment avec des effets de « brainzap » (sensation de recevoir des décharges électriques). Cette phase est décrite comme longue, pouvant s'étendre sur plusieurs jours.

3- Les effets secondaires possibles sont des tachycardies, une forte irritation nasale suite à l'inhalation de la poudre, un bruxisme (grincement compulsif des dents) ainsi qu'une nervosité et une forte envie de reprendre immédiatement une autre dose. Un cas d'hospitalisation avec un tableau d'intoxication sympathomimétique, une vasoconstriction périphérique ainsi qu'une perte de mémoire (réversible) à court terme a également été

signalés³. Il existe très peu d'informations sur sa toxicité à long terme, sur son potentiel de dépendance et sur ses interactions avec d'autres psychotropes.

4- La méphédrone est disponible sur de nombreux sites Internet, sous forme de poudre, à un prix situé entre 9 € et 17 € le gramme selon les sites internet et surtout la quantité achetée.

5- Les autorités sanitaires françaises ont classé la méphédrone comme stupéfiant par un arrêté paru au journal officiel le 11 juin 2010⁴ rendant son usage et son commerce illicite. Elle rejoint ainsi les trois autres substances de la famille des cathinones: la cathinone elle-même (constituant naturel de la plante nommée « KHAT »), la méthcathinone (de structure analogue à la méthamphétamine) et la pyrovalérone.

Situation en Europe

Rappel : au début de l'année 2010, la méphédrone avait retenu l'attention médiatique Outre-Manche en raison de son implication supposée dans des décès de jeunes personnes.

À Londres, mi mars 2010, deux adolescents de 18 et 19 ans ont été retrouvés décédés dans leurs domiciles respectifs après avoir, vraisemblablement consommé de la méphédrone, lors d'une soirée festive.

Dans le même temps, selon une dépêche AFP, six autres personnes auraient également été hospitalisées après consommation de méphédrone. Cette dépêche AFP rapporte que ces six cas sont survenus une semaine après l'intoxication de « 180 élèves de l'enseignement secondaire qui auraient consommé cette poudre disponible sur internet » dans une école du Leicestershire.

Un des derniers cas est rapporté par un article du *Guardian* du 23 mars 2010. Une femme de 24 ans serait morte « 48 h après que des proches l'ont vu prendre de la méphédrone, probablement en association avec d'autres produits. Une dépêche AFP du 16 avril 2010 estimait à 25 le nombre de décès liés à la consommation de méphédrone.

À ce jour, en Grande-Bretagne, aucune analyse n'a encore démontré que la méphédrone était directement responsable de décès.

Un cas d'hospitalisation a pour l'instant été publié⁵. Il s'agissait d'un jeune homme de 22 ans qui avait acheté 4 grammes de poudre sur Internet. La prise orale de 0,2 grammes n'ayant pas eu les effets escomptés, il s'était injecté les 3,8 grammes restant. Il a été admis à l'hôpital avec un tableau de syndrome toxique sympathomimétique (malaises, palpitations, sueurs et

³ Esther M Sammler, A harmless high? Case Report. *Lancet* 2010; 376: 742

⁴ Voir <http://www.sante-sports.gouv.fr/la-mephedrone-classee-comme-stupefiant.html>

⁵ David M. Wood Recreational Use of Mephedrone (4-Methylmethcathinone, 4-MMC) with Associated Sympathomimetic Toxicity. *J. Med. Toxicol.* April 2010.

visions altérée). Ces symptômes se sont révélés réversibles en 4 heures après une prise orale de lorazepam (Temesta®).

Outre la France, la méphédrone est à ce jour notamment interdite en Angleterre, en Irlande, au Danemark, en Suède, en Allemagne, en Norvège, en France ainsi qu'en Croatie, Estonie et Roumanie⁶. Cette liste devrait, selon les recommandations de la décision du Conseil de l'Europe publiée fin novembre 2010, s'étendre à tous les pays de l'Union Européenne.

Le Danemark a été le premier pays à l'interdire, en décembre 2008, six mois après qu'elle a été suspectée d'être à l'origine d'un cas d'overdose mortelle (l'analyse ne l'a pas confirmé).

Un seul cas d'overdose mortelle par méphédrone, en 2008 en Suède, a été confirmé par l'autopsie.

En Angleterre, dans une lettre du 23 décembre 2009⁷, l'ACMD (comité de conseil sur le mésusage des drogues auprès du gouvernement) avait fait part du danger potentiel des « legal highs » notamment la BZP, le GBL et la famille des cathinones dont la méphédrone n'est qu'un représentant médiatiquement célèbre. Le 16 avril 2010, le gouvernement a procédé à l'interdiction de la méphédrone et certains de ses composés dérivés en leur donnant le statut de stupéfiants de classe B (celle du cannabis).

Les éléments sur l'offre sont constitués essentiellement des notifications de saisies transmises à Europol. Elles montrent qu'il existe probablement un trafic international avec notamment la saisie de 4 400 comprimés et 2 kg de poudre en Allemagne et aux Pays-Bas (juin 2009), la saisie de 3 kg (début 2009) en Suède et 4 kg de poudre en Angleterre (début 2009). En Suède, 32 échantillons de sang et 82 échantillons d'urines prélevés chez des prévenus étaient positifs à la méphédrone.

Après avoir rédigé en mai 2010 un premier rapport conjointement avec Europol, l'OEDT a publié un rapport d'évaluation des risques au mois de septembre 2010, rédigé à la demande du conseil de l'Europe par le Comité Scientifique de l'OEDT, avec la participation d'experts supplémentaires venant des États Membres de l'UE, de la Commission Européenne, d'Europol et de l'Agence européenne des médicaments (EMA). Le conseil de l'Europe doit décider, au vu de ce rapport, d'éventuelles mesures de contrôle communes à tous les pays de l'Union.

Situation en France

⁶ Cette liste n'est pas exhaustive, L'OEDT tient à jour le recensement des pays de l'Union Européenne dans lesquels la méphédrone est interdite. Voir www.emcdda.europa.eu

⁷ <http://drugs.homeoffice.gov.uk/news-events/events/acmd-open-meeting-march-2010.html>

La première mention du produit en France a eu lieu en 2008. En effet, l'OFDT rapporte dans le bulletin SINTES de juin 2008 la saisie au Danemark d'un composé appelé 1-phenyl-3-méthylamino-butan-2-one. « *Ce nouveau composé est proche de la méthcathinone (ONU, 1971) avec un supplément méthylène (CH₂). Le spectre de masse est similaire à celui de la méthamphétamine. La substance est vendue sur Internet sous le nom de «Subcoca» (<http://www.feedmybush.com/>). Elle aurait été créée comme «alternative légale à la cocaïne» (http://wikihighs.com/index.php?title=Sub_Coca). Toujours sur internet, les effets sont décrits comme «sentiment de bonheur et d'énergie».*

Ce composé était en fait la méphédronne. Son spectre de masse (l'empreinte digitale d'un produit) permettra quelques mois plus tard au SCL laboratoire de Paris d'identifier la méphédronne lors de l'analyse d'une poudre saisie par les services des douanes. Cette poudre était conditionnée dans un sachet portant l'appellation « supplement to life » et contenait également de l'amfépramone (coupe-faim de type amphétaminique).

Usages et usagers

Le site TREND de METZ évoque pour la première fois fin 2008 un certain engouement pour cette molécule (voir bulletin SINTES n°0109 diffusé en mars 2009) chez un groupe restreint d'amateurs de substances psychotropes d'environ 25 à 35 ans..

Les observations ethnographiques dans les milieux du clubbing homosexuel parisien, au cours du deuxième semestre 2009⁸ font état de l'émergence de la méphédronne dans les cercles d'initiés, gays en particulier⁹. Elle y est utilisée à l'instar des autres psychotropes, pour ces effets *ecstasy-like* particulièrement dans le cadre de pratiques sexuelles¹⁰.

Les rares informations disponibles actuellement, sur les usagers de ces produits de synthèse achetés par l'utilisateur lui-même sur Internet, laissent en effet supposer qu'il s'agit de personnes plus âgées que les jeunes expérimentateurs britanniques (autour de la trentaine), insérées sur le plan social et expérimentatrices « éclairées » (dans les limites de l'information disponible) de substances psychotropes.

Jusqu'en mars 2010, en France, d'une manière générale, les usagers du milieu festif techno ne connaissent pas la méphédronne.

Comme cela a été mentionné plus haut, le large écho accordé par les médias (écrits, audiovisuels et internet) à partir d'avril 2010 a suscité la curiosité de certains usagers du milieu festif traditionnellement consommateurs d'ecstasy ou d'amphétamine.

⁸ Observations réalisées dans le cadre du dispositif d'observation TREND. Informations recueillies et synthétisées par Sandrine Fournier.

⁹ La population fréquentant les espaces festifs gays est en effet particulièrement expérimentatrice et connaisseuse de produits psychotropes. La circulation de produit rare est favorisée dans ces groupes d'utilisateurs par de fréquents voyages dans les capitales ou grandes métropoles européennes (Londres, Berlin, Barcelone...) et une certaine familiarité avec la commande de produits sur Internet (Poppers, GHB/GBL...).

¹⁰ Voir Fournier, S. et Escots, S., Homosexualité masculine et usages de substances psychoactives en contextes festifs gais en 2007-2008. Septembre 2010-10-01.

<http://www.ofdt.fr/ofdtdev/live/publi/rapports/rap10/epfxsfq9.html>

Cependant, même si des signalements de consommations de nouveaux produits de synthèse ont augmenté au cours de l'année 2010, ce phénomène semble encore rester localisé et limité.

La méphédrone est particulièrement irritante pour les cloisons nasales, aussi, la voie d'administration est essentiellement orale.

Signalements du produit:

Réseau SINTES :

La première identification a eu lieu fin 2009 lors d'une collecte faite auprès d'un usager à Paris dans le cadre de l'enquête SINTES observation sur les produits de synthèse qui s'est déroulée de novembre 2009 à décembre 2010. La poudre était présentée comme méphédrone, achetée 40 € le gramme et avait été consommée dans une soirée électro privée par un usager âgé de 26 à 30 ans.

Six autres échantillons dont l'analyse a révélé la présence de méphédrone avaient été collectés au cours de cette enquête, auprès d'usagers en ayant consommé. Trois étaient présentés comme de la MDMA, deux comme de l'amphétamine, un comme « MPK », une appellation jusqu'alors inconnue.

Depuis avril 2010 la méphédrone peut-être trouvée en milieu festif sous son propre nom.

Données sur les consommateurs ayant cédé le produit: tous les usagers, âgés de 25 à 30 ans ont déclaré avoir ressenti les effets qu'ils attendaient (« *ecstasy-like* » ou « *amphetamine-like* »). Quatre d'entre eux ont sniffé la poudre, trois l'ont avalée. Les quantités prises s'étendaient de 0,1g à 0,25g. Un seul usager avait déjà pris plusieurs fois le même produit (dix fois). Les substances consommées en association étaient l'alcool (7 cas), le cannabis (7 cas), la cocaïne (3 cas) et l'héroïne (1 cas).

Un seul des sept usagers a déclaré avoir ressenti des effets secondaires. Il s'agissait essentiellement de crampes dans un contexte de polyconsommation (alcool, cannabis et cocaïne).

Réseau des services répressifs :

Douanes : En 2009, un échantillon a été saisi en fin d'année.

En 2010, deux identifications avaient été signalées (Information du SCL Laboratoire de Paris) avant le mois de juin (date de l'interdiction en France)

- 150 g de poudre répartis dans 5 enveloppes ont été saisis à Nice
- Un sachet portant l'appellation «aromatic powder » contenant des granules vert a été saisi à Roissy.

Entre juin et décembre 2010, plusieurs saisies de colis en transit ont été réalisées sur le territoire français, dont certaines allant jusqu'à plus de 20 kgs, et témoignant ainsi du développement du trafic international. Il s'agit pour la plupart de colis en provenance de Chine ou d'Europe et à destination de l'Angleterre, et de l'Espagne notamment ; dans un seul cas, la France est le pays destinataire.

Gendarmerie : L'IRCGN¹¹ a en fait identifié la méphédronne dans une poudre conditionnée dans des gélules (présentées comme ecstasy par l'utilisateur) saisies en mai 2007. L'IRCGN a communiqué sur cette saisie en 2009, par le biais d'une publication scientifique¹².

Police : Pas de signalement

Réseau des CEIP¹³ : de janvier 2010 à octobre 2010, 7 cas de consommation ont été recensés. L'un d'eux a été mis en évidence par une analyse de sang (contenant uniquement de la méphédronne de concentration 193 µg/l, l'alcoolémie était négative) chez un jeune homme dans le cadre d'un accident de la route. Celui-ci avait auparavant consommé une poudre aux « effets inhabituels » dont l'analyse a identifié exclusivement de la méphédronne.

L'Afssaps signale le cas d'une victime retrouvée à son domicile à Paris et pour laquelle un sachet de méphédronne ainsi qu'un flacon de GHB ont été retrouvés à côté du corps. Ces deux substances ont été identifiées dans le sang de la victime à hauteur de 95 ng/ml de méphédronne et 47 ng/ml de GHB/GBL. L'imputation du décès à ces substances n'a cependant pas été démontrée formellement.

¹¹ IRCGN : Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale,

¹² Olivier Roussel et al. La 4-méthyléphédronne sera-t-elle une « Ecstasy » du XXI^{ème} siècle ? Ann Toxicol Anal. 2009

¹³ CEIP : Centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance, réseau en lien avec l'AFSSAPS (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé)

D'autres stimulants de synthèse ou « designer drugs »

Comme cela a déjà été mentionné, la méphédronne ne constitue qu'une molécule parmi un grand nombre d'autres substances de synthèse rencontrées sur ce marché.

Les produits

Onze nouvelles substances analysées au cours de l'année 2009 dans le cadre du dispositif SINTES.

Elles ont été analysées à travers les deux volets du dispositif SINTES (volet « observation sur les produits de synthèse » et volet « veille sur les produits psychoactifs illicites »). La mCPP est de loin la plus importante en termes de diffusion : elle a été identifiée dans environ la moitié des produits présentés en milieu festif comme MDMA (sept comprimés sur 10 et une poudre sur 5) [Voir note d'information mCPP SINTES ¹⁴ d'avril 2009].

Ces onze substances sont mentionnées parmi celles du tableau récapitulatif 1 (signe (a) ou (b) selon l'année de leur première identification dans le cadre de SINTES) qui liste les molécules présentes sur le marché festif des stimulants de synthèse et qui ont été soit analysées soit signalées par le réseau SINTES. Certaines de ces molécules n'ont pas été signalées en France mais sont disponibles en libre accès sur internet.

Ce tableau n'est pas exhaustif et est amené à évoluer en fonction des molécules qui apparaissent ou disparaissent. Certaines d'entre elles font l'objet d'une attention particulière de la part de l'OEDT. Un résumé des informations disponibles à leur sujet est présenté dans le tableau suivant (tableau 2).

Au total, 42 nouvelles substances psychoactives ont été identifiées en Europe (dont 24 cathinones) et 25 en France (dont 8 cathinones) entre 2009 et fin 2010.

¹⁴ http://www.ofdt.fr/BDD/sintes/ir_050131_mcphp.pdf

Tableau 1 : Liste de « legal Highs » qui ont été signalées ou analysées par le réseau SINTES ou bien juste répertoriées en raison de leur disponibilité sur internet (liste non exhaustive).

Famille de stimulants (c)

Phényl-éthylamine	CATHINONES	Pipérazine	Tryptamine	Autres
2C-I**	METHYLONE (a) (d) - (bk-MDMA)	mCPP (a)	5-MeO-DALT	dMAA
2C-E (a)	MEPHEDRONE (a) (d) - 4-MMC - Subcoca I - Methcathinone	pFPP (a)	4-AcO-DMT	Methyl-mesembrine
2C-D (e)	METHYLETCATHINONE (4) MEC°			MDPV (e)
4-FMP (a) (d)	BUTYLONE (bk MBDB)	TFMPP* (a)	4-HO-MIPT ¹⁵	MDAI (aminoindane) (e)
1-PEA (a)	MDPV - MDPK	BZP**(a et b)		poudre de yopo
DOB (b)	FLEPHEDRONE (a) - 4-FMC - Fluoromethcathinone			2-dpmp (desoxyipradrol)
DOC (b)	ETHYLCATHINONE (e) - subcoca II			pFBT (4-fluorotropacocaine)
4 MA (e) Méthyl méthamphétamine	METHEDRONE (d) - bk-PMMA - 4-Methoxymethcathinone			BROMO dragon-Fly (d)
4-FMA (f) Méthyl méthamphétamine				APB (e) aminopropylbenzofurane
EthylAmphetamine (b)				
PMMA (a) (para- méthoxy- méthamphétamine)				

Source : SINTES / OFDT

** : Retiré récemment de la plupart des sites Internet*

*** : Classé comme stupéfiant en France*

(a) : identifié en 2009 dans l'enquête spécifique SINTES Observation produit de synthèse

(b) : identifié depuis 2008 par le dispositif SINTES Veille

(c) : Les stimulants synthétiques comportent 4 principales classes chimiques :

1-Phénéthylamines : Famille emblématique des stimulants de synthèse. Comprend notamment l'amphétamine, la MDMA, le 2C-B. Psychostimulants entactogènes avec une composante hallucinogène plus ou moins marquée selon les produits.

2- Cathinones : Psychostimulants dont les effets se rapprochent des phénéthylamines, en plus léger.

3- Pipérazine : Famille de produits considérés comme une alternative à l'amphétamine ou la MDMA. C'est aussi la famille du viagra®.

4- Tryptamine : Hallucinogènes (proche du LSD)

(d) : surveillance particulière de l'OEDT

(e) identifié en 2010 (SCL)

(f) identifié en 2010 : saisie de la police. Identification par le laboratoire Toxlab

Tableau 2: récapitulatif des 5 substances qui font l'objet d'une attention particulière de la part de l'OEDT :

	MEPHEDRONE (4 MMC)	METHEDRONE (bk-PMMA)	METHYLONE (bk MDMA)	4-FLUORO- AMPHÉTAMINE (4-FMP)	BROMO- DRAGONFLY
Saisies en 2009	UK: > 4kg SE: > 3kg NL > 4400 cp et 2 kg (pdre) DE : 4400 cp	SE : 30 saisies (NC) UK: Saisies (NC)	SE : 461 g FI: 459 g (2008)	NL: > 400kg FR: 3 kg DE: >14 kg UK: >100 kg Europol: 169 kg	FI, SE: saisies (NC)
Pays ayant identifié	HU, EE, BE, DE, FI, NL, UK, FR, SE, DK	UK, SE,	AT, EE, DK, NL, FI, SE, UK, DK, NO,		SE, FI, DK, UK, NO, PO
Pharmacologie	« MDMA like » + perte de mémoire	« MDMA like » + perte de mémoire Toxicité à faible dose?	MDMA-like + perte de mémoire	Amphétamine- like Effets plus légers mais plus long avec une composante hallucinogène	Stimulant hallucinogène. Actif à faible dose (µg). Risque de nécrose des extrémités
Intoxications	SE: Une OD confirmée Ang: trois OD non confirmés Dan: Une OD non confirmée	SE: Deux morts (confirmés)			DK (oct 09): Un mort EE (oct 09): Une hospitalisation Dan (2008): Deux hospitalisations SE (2007): 2 décès et 2 amputations suspectés

Source : OEDT (AT : Autriche, BE : Belgique, DE : Allemagne, DK : Danemark, EE : Estonie, FI : Finlande, FR : France, HU : Hongrie, NL: Pays-Bas, NO : Norvège, PO : Pologne, SE: Suède, UK: Angleterre)

Offre :

La diffusion de ces produits est difficile à appréhender. Les quantités saisies apparaissent encore trop limitées pour permettre l'évaluation des quantités circulant en France. Les saisies ne sont pas nécessairement répertoriées quand la possession ou le transport des substances n'est pas interdit.

Les données de l'enquête SINTES-observation 2009 semblent montrer que dans la majorité des cas, ces substances sont présentées par les revendeurs (lors des événements festifs) comme de la MDMA ou de l'amphétamine. Au cours de l'année 2010, on cependant vu circuler certaines de ces molécules sous leur propres noms.

En revanche, sur Internet, tous les stimulants synthétiques sont disponibles et présentés sous leur appellation. Selon les sites et les substances, ils sont proposés comme substances

chimiques utilisées dans la recherche (« Research Chemicals ») ou bien tout simplement tels quels, avec ou non des témoignages d'usagers vantant les mérites du produit (« party pills »). La méphédrone est parfois présentée comme engrais ou comme sel de bain (information OEDT). Certains peuvent être présentés comme alternative légale au BZP, à la MDMA, à l'amphétamine (« legal highs »).

Depuis l'interdiction de la substance en Grande-Bretagne, une grande part des sites qui proposaient de la méphédrone ont stoppé leurs offres ou bien ont tout simplement fermé (recherche internet effectuée le 06/05/2010).

Il faut remarquer que la majorité de ces sites sont en langue anglaise, ce qui peut compliquer l'accès de certains jeunes Français à ces substances par le biais d'Internet et donc expliquer en partie leur moindre diffusion en France.

La disponibilité de la méphédrone sur l'Internet a été évaluée par l'OEDT par une enquête ponctuelle réalisée le 11 Décembre 2009. Une recherche du terme « buy mephedrone » dans deux différents moteurs de recherche, a permis d'identifier un total de 31 sites de vente de cette substance, dont 87 % étaient situés au Royaume-Uni, un site aux Pays-Bas et les trois autres sites en dehors de l'UE . La majorité des sites semble être dédiée à la méphédrone (81 %), et avaient la substance en stock. Les prix et les quantités proposées varient : à partir de un gramme (vendu entre 8,7 £ (9,6 €) et 16 £ (17,6 €)) jusqu'à 50g (pour un prix de £ 349).

Une grande variété de molécules est proposée, entre 7 € et 90 € le gramme de poudre. Cela peut aller pour certaines substances jusqu'à 440 € le gramme (desoxypradol).

Exemple 1 : Au 24/03/10 sur le site Buythemg.com (voir annexe 1)

*1 g de méphédrone = 19 € (10 g = 129€, 50 g = 475 €),
1 g de méthylone = 25 € (10 g = 175€, 50 g = 549€),
1 g de butylone = 22€ (10 g = 149€, 50 g = 500 €),*

Exemple 2 : Extrait du site www.ekmpowershop14.com/ekmps/shops/micinamike/mephedrone-1-c.asp

MEPHADRONE / MEPHEDRONE "HIGHEST GRADE: 4-Methylmethcathinone (Mephedrone / 4-MMC / Methadron / MMCAT) 99.8% Pure White Micro Crystals. There is little odour. The colour is bright white, not light grey/yellow (implying contamination)". Prices range from £37.99 for 5 g to £3599.99 for 1kg

Exemple 3: Extrait du site web160.secure-secure.co.uk/broadeninghorizons.com/uklegal/

“Mephedrone, also known as MM-Cat & 4-Methylmethcathinone Purity: 99.8% Applications: Plant food, research chemical. Not for human consumption”. Prices range from £10 for 1.0g to £1900 for 500g

Point de vue des usagers

Ces substances ne font pas l'unanimité dans les forums d'usagers qui, depuis l'année 2005, évoquent de manière très diverse leur(s) expérience(s) de consommation de ces produits. Vu le nombre de ces nouveaux produits, les usagers en arrivent à confondre les substances (« méphédronne » et « méthédronne » notamment). Ils se donnent des conseils sur les substances à éviter ou bien celles à associer pour s'approcher le plus possible des effets de la MDMA ou de l'amphétamine.

Conséquences sanitaires

Les usagers de ces substances n'ont pas été signalés par les structures de soins. À ce jour, un cas d'hospitalisation a été publié¹⁶, en Angleterre, dans lequel seule la méphédronne a été identifiée dans le sang du patient (excluant la présence d'alcool ou d'autres substances psychoactives). En France, quelques cas d'intoxications non mortelles ont été décrits dans lesquels la méphédronne était présente mais que l'on puisse lui imputer la cause de l'intoxication (voir page 7).

Perspectives

Après le classement de la méphédronne, l'OFDT poursuit son activité de veille autour de ces produits à travers le dispositif SINTES.

¹⁶ Esther M Sammler, A harmless high? Case Report. Lancet 2010; 376: 742

Annexe 1

Exemple d'un site proposant la méphédronne (site visité le 24/03/10)

The screenshot shows a web browser window displaying the product page for Mephedrone on the Buythemg.com website. The browser is Mozilla Firefox, and the URL is https://buythemg.com/shop/38-mephedrone-crystal.html. The page layout includes a navigation menu on the left, a main product area, and a shopping cart on the right.

Product Information:

- Product Name:** MEPHEDRONE
- Price:** 475.00 €
- Weight:** 50 gm
- Quantity:** 1
- Add to cart:** Add to cart

Chemical Structure: CC(N)C(=O)c1ccc(C)cc1

Product Details:

- Alt. Names:** 4-MMC; 4-Methylmethcathinone; 2-Methylamino-1-p-tolylpropan-1-one; 1-(4-methylphenyl)-2-methylaminopropan-1-one
- CAS:** 1189726-22-4
- Assay:** >99.8%
- Appearance:** Small white crystals

SPECIAL OFFER: Buy 5 or more of this product and you will receive a 5% discount.

Shopping Cart:

- No products
- Shipping: 0.00 €
- Total: 0.00 €
- Cart: Check out
- Currency: Euro

MY ACCOUNT:

- Sign in now...
- Register...

FOR CUSTOMERS:

- FAQ
- Analysis
- Terms and Conditions
- Privacy
- Contact us

Categories: Beta ketones, Cannabinoids, Other Compounds, Promotions

Viewed Products: Bk-MBDB, Bk-MDMA (3,4-methylenedioxymethcathinone)

Products: JWH-018, JWH-073, JWH-200, JWH-250, Bk-MDMA, Bk-MBDB, 3-FMC, Mephedrone, Buphedrone, Ethcathinone, MDAI, 5-MeO-DALT